
M.E.S., Numéro 133, Vol. 1, mars – avril 2024

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 mars 2024



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, mars - avril 2024

CULTURE URBAINE ET DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT A KINSHASA

Cas du Quartier Bianda à Mont-Ngafula

par

Ronsard KASONGO NGAMUKIE

Marc VALCK

(Tous) Assistants à l'ISTM/Kikwit

Résumé

Cette étude aborde la question de la dégradation urbaine en corrélation avec la culture urbaine dans la Ville de Kinshasa, particulièrement, à Mont Ngafula. Elle se propose d'interpeler les différentes couches de la population de cette entité à se focaliser sur la dégradation de l'environnement déjà préoccupante en questionnant leurs rapports avec leur milieu afin de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir cette dégradation.

Mots-clés : *culture urbaine, dégradation, environnement, Kinshasa*

Abstract

This study addresses the issue of urban degradation in correlation with urban culture in the City of Kinshasa, particularly in Mount Ngafula. It aims to call on the different layers of the population of this entity to focus on the already worrying environmental degradation by questioning their relationships with their environment in order to promote good practices to prevent this degradation.

Keywords : *urban culture, degradation, environment, Kinshasa*

INTRODUCTION

Toute société se révèle dans une certaine mesure fragile au travers des espaces de vulnérabilité tantôt écologique, tantôt sociale ou souvent, les deux à la fois. Mais la question de vulnérabilité suscite beaucoup d'inquiétudes aujourd'hui que par le passé. Il s'agit de la dégradation des systèmes de protection sociale ainsi que la pauvreté, particulièrement, en milieux urbains, qui gagnent de plus en plus du terrain (Chatel et Soulet, 2002). C'est le cas en Afrique subsaharienne où des larges zones d'habitation dans des villes se sont transformées en territoires des risques exposant quotidiennement des milieux des vies humaines aux affections socio-sanitaires.

De nos jours, la Ville de Kinshasa est devenue une ville malade de son propre environnement, en faisant face à une double crise : la dégradation avancée des anciens quartiers urbanisés et le sous équipement des nouveaux quartiers d'auto construction qui sont nourris par une précarisation des services publics urbains, par la modicité des revenus chez les citadins et par une explosion démographique non contrôlée. Ainsi, la décomposition de ces espaces jadis urbanisés et le déficit des infrastructures sociales de base ont inscrit, dans une large mesure, cette ville dans le monde du bidonville.

Face à la faillite des services officiels d'assainissement et aux multiples risques socio-sanitaires dans les quartiers pauvres de Kinshasa, les populations ne demeurent pas, pour autant oisives et contemplatives. Elles se constituent en acteurs dynamiques qui participent courageusement à la survie de leurs collectivités de base. L'Etat de pauvreté comme l'a bien compris Amadou Salam (2007), faut intervenir une pluralité d'acteurs, chacun selon ses circonstances selon sa motivation et selon ses rôles. La crise et la précarité des conditions de vie suscitent, on le sait bien chez les individus, des réactions multiples qui peuvent inverser les tendances.

La population de Mont-Ngafula en tant qu'acteur environnemental de son milieu, ignore des mesures de protection de l'environnement. On note dans le chef de cette population un

manque de culture urbaine dans le vécu quotidien de cette population. Aussi remplisse-t-elle les caniveaux des déchets de toutes sortes.

Dans cette commune où la population exerce une forte pression en demande des terres d'habitation, des espaces agricoles et autres, l'environnement se trouve dans une extrême fragilité. Dans plusieurs quartiers de Mont-Ngafula, des riverains procèdent à un déboisement extrême en mettant à nu le sol. De même, plusieurs montagnes d'immondices sont visibles. Ce qui justifie la persistance de certaines maladies comme malaria, la fièvre typhoïde (...). Les occupations et les constructions anarchiques des sols pour la population ne font qu'augmenter la vulnérabilité de la commune de Mont-Ngafula.

Face à cette dégradation de l'environnement urbain à Kinshasa en général et de Mont-Ngafula en particulier, nous nous interrogeons tour à tour sur :

- le pourquoi de la dégradation de l'environnement de Mont-Ngafula par les habitants ?
- les conséquences de cette dégradation sur cet environnement de Mont-Ngafula ?
- ce qui convient d'être fait pour arrêter ces mauvaises pratiques qui ont élu domicile sur la conscience collective de ces habitants ?

En guise d'hypothèses, nous pouvons soutenir que la population de Mont-Ngafula détruirait leur environnement à cause de leurs pratiques sociales décriées, c'est-à-dire par une mauvaise gestion des déchets, par des constructions anarchiques, par le déboisement outrancier, ...Ce sont ces abus qui traduisent leur déficit de culture urbaine. Les conséquences de cette dégradation sont observables à travers des ravins, des caniveaux bouchés, des inondations qui portent un sérieux coup aux avenues de cette municipalité. C'est ainsi que pour mettre fin à ces mauvaises pratiques sur l'environnement, les autorités de cette entité devraient sensibiliser en tout point cette population très rustre et grossière.

En vue de l'analyse de ce thème, notre exposé porte sur un seul point qui consiste à définir un certain nombre des concepts et expressions qui portent toutes sur l'environnement, c'est-à-dire, environnement, environnement urbain, dégradation de l'environnement, pratiques sociales, culture urbaine et éducation environnementale.

I. DU CADRE CONCEPTUEL

1.1. Du terme environnement

Le concept environnement revêt plusieurs acceptations. Etymologiquement, il vient du verbe « environner » qui selon le cas peut signifier se trouver autour de quelqu'un.

D'après le grand Robert, l'environnement désigne un ensemble des conditions naturelles (physique, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et sur les activités humaines. D'après le Dictionnaire de l'environnement, ce concept traduit le milieu dans lequel un organisme fonctionne en incluant l'air, l'eau, la faune et la flore, les êtres vivants et leurs interactions.

Ces deux dernières définitions mettent en exergue des interactions entre les êtres vivants et leur environnement. De ce point de vue, l'environnement est l'ensemble des éléments biotiques ou abiotiques qui entourent un individu ou une espèce dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins (Toulemon, cite par Boto Leande 2020). Quant aux éléments biotiques, ils sont ceux qui se rapportent à un milieu vivant tandis que les éléments abiotiques sont ceux qui se rapportent à un milieu non vivant.

A ce jour, la notion de l'environnement s'est élargie. A part l'aspect biophysique, ce concept intègre également la dimension socio culturelle. Dans ce sens, l'environnement se définit comme l'ensemble de facteurs naturels et culturels qui entourent l'être humain en exerçant une influence sur sa vie. Les facteurs culturels sont ceux qui ont trait aux composantes vivantes et non vivantes de la biosphère et concernent les structures sociales, économiques et culturelles. De nos jours, l'environnement est une notion exclusive et qui mobilise plusieurs disciplines scientifiques dont la sociologie.

1.2. Environnement urbain

L'environnement urbain est une expression au singulier, il renvoie à un domaine d'études qui puise aux deux grandes épistémologies scientifiques. Les sciences sociales et les sciences de la nature sans toutefois être rattachées à l'une ou à l'autre. Et si l'expression environnement urbain soit plus proche des sciences sociales, c'est en raison de la référence aux chercheurs qui l'utilisent pour comprendre les actions et pratiques sociales appliquées au domaine urbain. Il concerne des domaines qui prennent en conflit l'air, l'eau, le sol, le climat, la végétation ou la vie animale.

Son champ d'application est celui de la société comprise à l'intérieur et en espace reconnu par la densité de son aménagement et son intensité des interactions sociales qui s'y découlent : « urbain » se réfère à l'environnement urbain qui est discuté à travers les rapports sociaux, des enjeux globaux ou locaux, des problèmes à résoudre ainsi que des effets ou des impacts qui sont engendrés par les activités humaines. Pour être simple, l'environnement urbain désigne l'ensemble des rapports que les sociétés urbaines entretiennent avec leur milieu. L'environnement est le résultat matériel, historique et territorialement inscrit de la combinaison de modes de produire (fabriquer) et de l'ordre consommable (... consommer) transformer, dégrader des choses que l'on peut dans un premier temps, appeler « biens communs ». Ces modes de production et de consommation évoluent dans le temps et dans l'espace et sont fonction de la disponibilité des biens, des types de gestion et des pratiques dont ces biens font l'objet. Les « biens communs » sont d'abord des construits sociaux qui émergent aujourd'hui aussi bien aux niveaux planétaires que locaux. Ils sont perçus être en danger et menacés de destruction, de dégradation, de disparition, comme des biens auxquels tous les citoyens ont droit afin qu'ils puissent être restaurés, préservés et transmis aux générations futures (Metzoer cite par Mbalanda W., 2013)

1.3. Dégradation de l'environnement

Par dégradation de l'environnement, il faut entendre la destruction ou l'altération des éléments constitutifs des milieux naturels tels que le sol, l'eau, la forêt, la faune et la biodiversité. Cette dégradation est plus dangereuse lorsqu'elle est causée par les activités humaines. Parmi les problèmes de l'environnement, on peut citer la pollution, la déforestation, l'extinction de la biodiversité, le rejet des déchets toxiques, les érosions des sols, la désertification, l'insalubrité, le changement climatiques et ses problèmes. Ces actions multiples et variées. Certains se posent au niveau local, alors que d'autres au niveau planétaire (Botoleande 2020)

1.4. Protection de l'environnement

La prise de conscience qui s'est faite pour protéger l'environnement à l'échelle planétaire avait commencé vers la moitié du XX^{ème} siècle. Dans les dernières années, du siècle passé, les moyens techniques ont été développés pour adapter les méthodes industrielles aux impacts de l'activité humaine sur l'environnement. Ces moyens peuvent être techniques, législatifs et normatifs.

Au niveau international, les accords bilatéraux comme, par exemple, du premier Forum Mondial consacré à la question de la protection de la nature débute en 1948, sous l'égide de l'UNESCO. Il s'agit du Congrès pour la protection de la nature dont le but fut de sauvegarder l'ensemble du monde vivant et l'environnement naturel de l'homme (Michel & Caliliue cite par Boto Leande, 2020).

Vingt ans plus tard, en 1968, s'est tenu à Paris, la Conférence Internationale sur l'Usage et la conservation de la biodiversité. Cette réunion décidera de la convention de Stockholm, en 1972, qui fut le premier sommet de la terre, c'est-à-dire la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain. C'est à cette conférence que furent adoptés au niveau international, les principes de base du développement durable : reconnaissant que c'est à l'homme que revient la responsabilité de la protection et de l'amélioration de l'environnement pour les générations présentes et futures. Pour cela, afin de sauvegarder les ressources de la terre qui doivent faire l'objet d'une programmation et d'une gestion appropriée et vigilante. La mise en mesure de ces principes fut confiée au programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dont le siège est au Kenya. Cette première réunion internationale a inauguré une série des forums

mondiaux sur la protection de l'environnement. Depuis lors, il se tient tous les 10 ans sous l'égide des Nations Unies, un sommet mondial sur les problèmes environnementaux.

Le deuxième Sommet de la terre s'est tenu en 1982, à Nairobi, au Kenya. Ce Sommet s'est solde par un échec suite à l'absence des décisions importantes. D'ailleurs, d'aucuns le considèrent comme un sommet de la terre. En 1982, fut convoqué à Rio de Janeiro, au Brésil, un troisième sommet de la terre. C'est la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) ; ce Sommet a mis en place une convention visant à réduire les émissions des gaz à effet de terre, ce qui empêcherait toute perturbation dangereuse du système climatique. Cette convention ratifiée en 1997 à Kyoto au Japon, s'intitule protocole de Kyoto. Ce protocole prévoit une réduction de 5,2% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2012.

Le sommet de Rio a un autre mérite celui d'avoir défini l'environnement comme un lieu commun et d'avoir réaffirmé une relation directe entre les problèmes écologiques, économiques et sociaux. Ce faisant, l'environnement est désormais considéré comme l'un des trois piliers du développement durable.

1.4. Pratiques sociales

Les pratiques sociales désignent en sociologie, une façon de faire, une action individuelle ou collective socialement transmise ou envisagée dans un contexte social.

1.5. Culture urbaine

La lexie « culture urbaine » renvoie la culture urbaine, à l'urbanisme étant donné que l'urbain renvoie à une mentalité dite urbaine, c'est-à-dire propre à la ville et implique l'urbanité. Ce terme urbanité désigne ainsi un ensemble des valeurs secrètes et entretenues par un mode de vie en ville, des valeurs susceptibles de cristalliser à travers certaines pratiques et des comportements qualifiés de culture urbaine.

A Kinshasa, le boom démographique dicté par le taux de natalité, l'exode rural et l'insécurité à l'intérieur du pays, l'improvisation et l'insuffisance des conditions d'accueil mettent en mal cette ville, avec des retombées négatives pour la protection et pour l'équilibre de son environnement. Afin d'apprécier la culture urbaine et la dégradation de l'environnement dans la commune de Mont-Ngafula, nous avons intentionnellement opté par l'étude des cas en choisissant le quartier Bianda.

L'option prise pour l'étude de cas a été motivé par la nature qualitative de notre enquête. En effet, comme nous renseigne Zune (2011) ; l'axe central de la démarche qualitative étant celui de l'interaction entre chercheur à la réflexion et à la prise de position. Si l'étude de cas perd en généralisation, Zune note qu'elle gagne en profondeur avec une personne dans le cadre d'une enquête ou à la recherche de l'information obtenue.

Dans cette démarche, ce ne sont pas, en réalité, les individus dans ce qu'ils de personnel, d'extrêmement singulier qui nous intéressent mais bien la possibilité de tirer de ce qu'ils disent ou de ce qu'ils font des renseignements plus larges, typiques d'ensembles d'individus plus larges qui partagent un certain nombre de caractéristiques.

Notre recherche ayant pour objectif de se focaliser sur les pratiques sociales traduisant le manque de culture urbaine qui conduit à la dégradation de l'environnement après une pré-enquête effectuée à Matadi Kibala, Maman Mobutu et Bianda à Mont-Ngafula, il s'est avéré que le quartier Bianda est trop dégradé et cela à motiver notre choix.

II. SELECTION DES ENQUETES ET CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

Il n'est pas aisé, de façon générale de procéder à interroger toutes les personnes concernées par une étude, car une telle entreprise seraient fastidieuse même inutile. Pour ce faire, notre recherche se résout pour la construction d'un échantillon sur la population d'étude.

Le choix des personnes a été porté au hasard, dans la mesure où répondre à notre rendez-vous, elle était substituée par une autre. Au total 16 personnes ont été interrogées et constituent notre échantillon. 11 entretiens ont été transcrits, analysés et interprétés.

2.1. Du déroulement des entretiens

Les entretiens se sont déroulés par l'intermédiaire d'un guide d'entretien qui a permis de conduire les entrevues. Ce guide comportait des thèmes, que nous avons utilisés tout pour la population que pour les autorités locales et municipales. Au total deux thèmes, comportant plusieurs questions ont été retenues :

- connaissance du concept « environnement »
- culture urbaine et dégradation de l'environnement

Nos entretiens étaient réalisés en lingala (langue locale parlée et comprise par tous les Kinois), avec la population et associations riveraines tan disques avec les autorités locales, ils se sont réalisés en français et en lingala également.

2.2. Présentation des résultats et commentaires

2.2.1. En rapport avec cette thématique, les enquêtes disent connaître le concept de l'environnement, c'est tout ce qui est lié à la nature, ensemble de tout ce que Dieu a créé. Sans l'environnement, il est impossible de vivre car nous voyons les arbres, les montagnes, les eaux et autres. L'environnement, c'est tout ce qui reflète la nature...

Cependant, il sied de noter que l'environnement selon les enquêtés pris dans le sens de la nature, il n'est pas connu dans divers aspects.

Quant à sa gestion, les enquêtés se sont exprimés en ces termes :

« L'environnement de Mont Ngafula n'est pas bien géré car, il n'y a pas des endroits appropriés soit pour jeter des immondices comme ça existe sans d'autres lieux, les services publics sont inexistantes. Les entreprises privées d'assainissement taxent cher et la population ne s'abonne plus à leurs exigences. En tout cas, l'environnement à Mont Ngafula, je ne sais pas vraiment l'expliquer. La gestion foncière, c'est la principale cause de détérioration du quartier et aussi du quartier et de Kinshasa les terres sont vendues partout, chacun construit à sa manière, d'autres bloquent des avenues ; donc les gens s'installent sans infrastructure de base et essaient de produire l'environnement de leur façon. L'Etat ne régale pas la loi foncière qui date de 1973 cette loi est vieille et non adoptée au contexte actuel caractérisé par un boom démographique conduisant à une forte pression sur l'espace Kinois.

De ce qui précède, nous pouvons noter que les services publics de l'Etat brûlent par leur inexistence dans la gestion de l'environnement urbain de Kinshasa et celui de Mont-Ngafula malgré la mise sur pieds de Kin Bopeto par le gouvernement provincial, la situation reste calamiteuse et l'espace social de la ville ne fait que se dégrader. Ajoutons à cela, la loi foncière qui ne reflète pas la réalité actuelle ; la loi foncière de 1973, n'est pas vraiment appliquée et cela engendre l'écart entre la loi et le vécu. Suite à cela, l'espace social est occupé abusivement, des endroits non aedificandi sont aujourd'hui des propriétés foncières. Dans le même ordre d'idées, les chefs coutumiers deviennent des acteurs incontournables dans la vente des terres à la périphérie de Kinshasa où la dégradation de l'environnement est de plus en plus décriée.

2.2.2. En rapport avec la culture urbaine et la dégradation de l'environnement

Abordant exclusivement la question de la culture urbaine ou le mode de vie de la population, la population s'est exprimée en ces termes :

« ... la population est responsable de tout ce qui nous subissons en terme de dégradation de l'environnement. Elle se comporte très mal, elle jette la saleté partout. Elle n'est pas éduquée pour vivre en ville, je dirai elle n'est pas consciente. La faute c'est aussi l'Etat car il ne sait pas nous gérer, il n'y a même pas des lois sur la gestion de l'environnement. L'Etat c'est comme un parent, il n'a même pas construit des sites des décharges des déchets et il est aussi base du mauvais comportement de la population. Nous vivons dans des poubelles, des érosions, des inondations, sans routes, d'ailleurs, il n'y a pas de différence entre Kinshasa et d'autres compagnes. D'ailleurs ceux qui sont au village vivent mieux que nous, respirent bien ...»

Quant aux pratiques sociales conduisant à la dégradation de l'environnement, les enquêtés se sont exprimés comme l'indique ce morceau de l'entretien :

« Je venais de la dire tantôt, le déboisement, les constructions anarchiques, la mauvaise distribution des terres, la mauvaise gestion des déchets et bien

d'autres sont à la base de la dégradation de l'environnement. Tous ces désordres sont occasionnés par l'Etat lui-même »

Au quartier Bianda et partout dans plusieurs quartiers de la commune de Mont-Ngafula, ces pratiques sociales conduisent à des multiples conséquences, les personnes qui habitent dans cette municipalité, sont des pauvres pour la plupart, la première des choses lorsqu'ils installent. C'est le déboisement et le rasage des arbres pour la production du charbon et des bois morts pour la vente en vue de lutter contre les angoisses existentielles. Au-delà de cet aspect, ils construisent anarchiquement ce qui produit des ravins.

En rapport avec les actions que même la population pour lutter contre la dégradation de l'environnement, les personnes interrogées ont rapporté :

« La population pauvre que nous sommes on ne peut vraiment faire quelque chose de consistant. Il faut savoir que la population de Mont-Ngafula est parmi les pauvres de la ville de Kinshasa. Elle se mobilise parfois avec des faibles cotisations. Vous voyez des érosions qui sont là. L'Etat ne les prend pas en charge. C'est la population, surtout entre nous les jeunes, on va de porte à porte pour 500 FC, 1000 FC puis ont acheté des sacs, des pneus. Si l'Etat apporte son soutien, la population, nous allons nous sensibiliser ensemble avec l'Etat pour mettre fin à toutes ses érosions, nous ferons en sorte que Mont-Ngafula soit bien. L'Etat doit accompagner la population ».

En abordant les conséquences de la dégradation de l'environnement du quartier Bianda, les enquêtes se sont exprimées :

« Les maladies comme la malaria, la typhoïde nous attrapant, nous tombons malades. Il y a des moustiques et nous respirons la saleté et sur l'hygiène, les érosions sont partout les maisons sont tombées et inondées dans des quartiers, nous avons la difficulté de circulation quand il pleut, les ravins créent des coupures de courant et des tuyaux de la Regideso, des gens meurent, suite à la dégradation de l'environnement.

En rapport avec des pistes de solutions, les enquêtés se sont exprimés comme le démontre cet extrait de l'entretien : « l'Etat doit réguler la gestion foncière qui lui échappe depuis plusieurs décennies, il doit construire des sites des décharges, il doit mettre des caniveaux pour collecter les eaux des pluies et surtout éduquer la population sur la gestion de l'environnement. La population est inconsciente et partant ses actes lui rattrapent. Que l'Etat mette en place des structures chargées de l'éducation environnementale pour sensibiliser la population. Elle n'est ni éduqué, ni consciente sur la gestion de l'environnement ... »

Poursuivront la philosophie de cet extrait, pour les enquêtés, stopper la dégradation de l'environnement revient à l'Etat et à la population. Les deux acteurs cités, doivent en ce qui le concerne, jouer leurs rôles. L'Etat doit repenser un mode de gestion adoptée à la réalité actuelle. La population de son côté doit apprendre à gérer avec intelligence son environnement et intérioriser le mode de vie de la ville.

Les services publics d'assainissement sont inexistantes au quartier Bianda. L'Etat est passif dans la lutte contre la dégradation de l'environnement.

De ce qui précède, nous pouvons noter que l'absence de la culture urbaine et de gestion de l'environnement conduit à la dégradation de celui-ci, c'est l'homme qui est à la base de la détérioration de l'environnement par ces pratiques sociales et c'est toujours lui qui subit les déchets de ses actes. Le mauvais comportement de la population sur l'environnement est occasionné par l'absence des services publics d'assainissement mais également par la faiblesse de l'Etat qui n'arrive pas à appliquer la loi foncière et la loi sur l'urbanisme.

Au regard des résultats obtenus, nous suggérons ce qui suit :

- l'investissement total de l'Etat dans la lutte contre la dégradation de l'environnement de Kinshasa avec une attitude pré-active et active, en assurant le contrôle et le suivi,
- l'appropriation de la gestion des sols par l'Etat qui doit repenser un autre mode d'urbanisation en adoptant au contexte actuel de la loi foncière et la loi sur l'urbanisme.

- une synergie d'intervention dont l'Etat devrait prendre la commande ; la sensibilisation de la population à leur niveaux sur l'éducation environnementale, enfin qu'elle cesse les pratiques sociales qui conduisent à la dégradation de l'environnement.

CONCLUSION

Au terme de cette étude sur « culture urbaine et dégradation de l'environnement. Cas du quartier Bianda à Mont-Ngafula », il y a lieu de s'arrêter en vue de ressortir les grandes lignes qui ont émaillé cette recherche.

Pour mener cette « étude, notre problématique était articulée autour des questions ci-après :

- comment les habitants de Mont-Ngafula occasionnent-ils la dégradation de l'environnement ?
- quelles sont les conséquences de cette dégradation dans la commune de Mont-Ngafula ?
- que faire pour arrêter les mauvaises pratiques de la population ?

En guise de l'hypothèse, les réponses suivantes ont été émises : les habitants de Mont-Ngafula détruirait l'environnement par leurs pratiques sociales entre autres la mauvaise gestion des déchets, les constructions anarchiques, le déboisement pour la production du charbon et des bois mort(...). Tous ces abus traduisent l'absence de la culture urbaine dans la population. Les conséquences de la dégradation sont surtout l'apparition des ravins, les caniveaux bouchés, les inondations, les maladies créent par les poubelles, la destruction des avenues (...). Pour arrêter les mauvaises pratiques de la population sur l'environnement, il faudrait que la population soit sensibilisée, que l'Etat veille sur la distribution des terres en faisant appliquer la loi foncière et la loi sur l'urbanisme.

Du point de la méthodologique, nous avons recouru à la méthode systémique couplée des techniques (documentaire, observation directe et les entretiens semi directes). Les principaux résultats sont les suivants :

- la population n'est pas éduquée pour répondre aux défis environnementaux contemporains ;
- le comportement de la population ne reflète pas le mode de vie de la ville et détruit aisément l'environnement de la commune de Mont-Ngafula particulièrement du quartier Bianda, ce qui traduit l'absence de la culture urbaine de par les pratiques et il n'y a plus d'écart entre la campagne et la ville ;
- la population déjà pauvre au départ est plus préoccupée par la survie de leurs familles eu lieu de lutter contre la dégradation de l'environnement et ne sait pas s'ordonner aux services d'assainissement ;
- la lutte contre la dégradation de l'environnement n'est pas une priorité, la population se mobilisé en cas d'urgence ;
- la population et l'Etat sont les deux acteurs qui détruisent l'environnement de Mont-Ngafula ;
- la pauvreté conduit la population à s'attaquer à l'environnement pour la rasage des autres pour la production.

BIBLIOGRAPHIE

- AMADOU SALAM F., *La méthode, les idées, leurs habitants, leur vie, leur mœurs, leur organisation*, éd du seuil 1991.
- CHATAL & SOULET, *Agir en situation de vulnérabilité*, Presses de l'Université de Laval, 2002.
- CHATEL & ROY, *Pense la vulnérabilité visage de la fragilisation sociale*, Presse Universitaire du Québec 2008.
- KASONGO NGAMUKIE R., *Participation de ménages de Kimbanseke à la lutte contre le paludisme*, mémoire de licence en sociologie, FSSAP, UNIKIN 2016.

- MBALANDA LAWUNDA W., Environnement urbain et vulnérabilités spatiales à Kinshasa. Contribution pour une gestion a la dans les quartiers pauvres, thèses de doctorat en sociologie, FSSAP, UNIKIN, 2013.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement 1997).
- SHOMBA KIYIMBA S., *Méthodologie et Epistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Presse de l'Université de Kinshasa, 2013.
- TOULEMAN cité par BOTO LEANDE, Mémoire de licence en sociologie, FSSAP, UNIKIN 2020.
- ZUNE M., Récolte et analyse de données qualitatives, Université de liège 2011.